EERF
Paroisse
Protestante
Châtel-St-Denis - La Veveyse

Châtel-St-Denis, le 3 mai 2026

Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse ordinaire

du dimanche 3 mai 2026

Lieu : Temple protestant de Châtel-St-Denis, salle du Chêne

1. OUVERTURE – NOMINATION DE 2 SCRUTATEURS

L'annonce de l'Assemblée de paroisse est parue dans la FAO du 27 mars 2026, dans le TU n°2 de mars-avril 2026 et sur le site internet.

23 personnes sont présentes et 17 peuvent voter, la majorité absolue sera donc de 9 voix. 5 personnes sont excusées : Marion Papaux, Nicolas Rouvée, Nicole Tille, Annelise Wittenwiler et Pierre-Philippe Blaser (non paroissien).

L'Assemblée est déclarée ouverte à 11h20.

Nomination des scrutateurs :

- Lenny Guaico
- Mathias Molleyres

Est ajoutée à l'ordre du jour, au point 2, l'adoption du PV de l'assemblée extraordinaire du 22.03.2026.

2. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE DE PAROISSE ORDINAIRE DU 09.11.2025 ET DE L'ASSEMBLÉE DE PAROISSE EXTRAORDINAIRE DU 22.03.2026

Les deux PV étaient consultables au Secrétariat depuis plus de dix jours ainsi que sur le site internet. Ils sont également à disposition dans la salle. Ils ne seront donc pas lus ce matin. Aucune modification n'est demandée pour les procès-verbaux des deux dernières Assemblées de paroisse, les PV sont dès lors adoptés à l'unanimité.

3. COMPTES 2025

a) Présentation

Sylvain Rochat de Hervest Fiduciaire SA présente les comptes 2025 tels qu'établis par le conseil de paroisse.

b) Rapport

Fanny Dubloc fait la lecture du rapport sur les comptes 2025 écrit par Anne-Lise Wittenwiler et Nicolle Tille. Dans le rapport, Anne-Lise Wittenwiler et Nicole Tille recommandent à l'Assemblée d'approuver les comptes 2025, vérifiés le 29 avril 2026.

c) Approbation

Les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

4. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES

- 2 membres au Conseil de paroisse.

Une candidate, Florence Berthoud, s'est annoncée 30 jours avant cette assemblée, soutenue par 10 paroissiens ayant le droit de vote.

Florence Berthoud prend la parole pour se présenter : elle est arrivée en 2011 dans la paroisse, s'y est mariée en 2013, puis a eu deux enfants, Louis et Inès, baptisés au Gottau et qui suivent actuellement le catéchisme à l'école primaire. Tout comme sa maman l'a fait avant elle dans une autre paroisse, Florence Berthoud se réjouit de rejoindre le conseil de paroisse et de pouvoir à son tour s'investir.

Selon l'article 78 4c du règlement ecclésiastique, si le nombre de candidates ou de candidat n'est pas supérieur au nombre de siège à repourvoir, l'élection se fait de manière tacite.

C'est avec des applaudissements que Florence Berthoud rejoint donc le conseil de paroisse à compter de ce jour.

5. RAPPORT DU CONSEIL DE PAROISSE

Le rapport est lu par Pierre Millet.

6. ECHOS DE L'EGLISE CANTONALE

Pierre-Philippe Blaser, Président du Conseil Synodal, s'est excusé pour cette assemblée.

7. DIVERS ET CLÔTURE

Laurent Pralong d'Hervest Fiduciaire quitte ses fonctions et Pierre Millet le remercie, au nom du CP et de la paroisse, pour ses nombreuses années de collaboration. Il lui souhaite tout de bon pour sa retraite et un cadeau lui est remis.

Béatrice Perregaux Allisson conduit la prière. L'Assemblée se clôture à 12h00. La prochaine Assemblée de Paroisse aura lieu le 8 novembre 2026 après le culte à 11h15.

Pierre Millet
Vice-Président du Conseil de paroisse

Fanny Dubloc
Responsable administrative